

PV Assemblée générale du GFMES

11 juin 2019

1. Excusés

Isabelle Savary, Marie-Jo Demierre, Caroline Berset, Corinne Courlet, Françoise Savary, Lydia Moret, Nathalie Robatel, Chantal Angéloz, Richard Mesot

2. Accueil

Mirko, Président, souhaite la bienvenue au centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) pour l'assemblée générale du GFMES. Il salue la présence des intervenants : Gaétan Emonet, président de la SPFF, André Dunand, président de la FOPIS, Joëlle Bossens (directrice du CSVV)

Mot de bienvenue de Joëlle Bossens : le CSVV accueille une septantaine d'élèves. Mme Bossens est directrice depuis environ 7 ans. Elle a du plaisir d'accueillir le GFMES dans ces locaux et soutient le travail du comité. Mme Bossens fait une brève présentation du centre.

Pour avoir des informations au sujet du CSVV, il est possible de se servir du prospectus de présentation.

Mirko remercie Mme Bossens pour la disponibilité des locaux.

La liste de présences circule dans l'assemblée. Les personnes excusées sont notées au dos de la feuille.

1^{ère} assemble après la réunion de tous les enseignants spécialisés du canton de FR

3. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'assemblée du 19 juin 2018

Le PV de l'assemblée générale du GFMES 2018 est approuvé à main levée, disponible sur le site internet géré par Richard Mesot. L'ordre du jour est ok.

4. Comptes GFMES 2018

Les comptes sont présentés par Mirko, car Françoise, la caissière, est absente. Le bilan de l'année est positif (+215.40), la situation est saine, même si cela n'est pas un grand porte-monnaie. La plupart des courriers ont été envoyés par mail, donc moins de frais d'envoi.

Les comptes ont été contrôlés par la vérificatrice, Mme Céline Pinto, le 15 mai 2019 (date du contrôle des comptes).

La vérificatrice est réélue pour l'année 2019-2020.

Approbation des comptes par l'assemblée, par main levée à l'unanimité.

5. Information de la FOPIS (par André Dunand)

- Merci pour votre présence

- Préoccupations :
 - Sondage auprès de tous les membres de la FOPIS car les demandes se font plus pressantes, des situations particulières sont vécues dans les institutions. Objectif : faire un état des lieux de la situation dans les diverses institutions : divers points de la vie courante, les charges, les formations, HES-TS avec personnes qui répondent.
 - Sondage électronique -> rapport
 - Puis entretiens collectifs : par professions ou thématique, à voir -> rapport
 - Puis Café du monde pour aboutir à rapport final.
 - On recherche des personnes intéressées par la création de questions pertinentes.
 - Clos-Fleuri : hauts et bas, personnel qui a souffert, grosses crises, les personnes à la direction sont des personnalités très fortes, études pour réaliser ce qui se passe. Certaines institutions : on constate que le concept de conseil de fondation n'est plus adéquat, doivent se professionnaliser plus. Actuellement, il faut des gens plus formés. A Bulle, gros problèmes. Mais les choses avancent.
 - Flos Carmeli : plus récent. Là, le Conseil de fondation semble plus adéquat mais les pourparlers sont encore en cours. Personnel organisé. Idée : créer une commission du personnel pour faire avancer les choses.
 - Si soucis ou demandes, on peut passer par Mirko qui sert de relais.

6. Informations de la SPFF (par Gaétan Emonet)

Gaétan souligne la bonne collaboration avec le comité GFMES.

- Fournitures scolaires :

- Arrêté du Tribunal fédéral décide que l'école est gratuite -> plus de facturation aux parents. Etat va donc prendre à sa charge fournitures, et les communes prennent à leur charge les activités extrascolaires.
- Ces décisions seront mises en œuvre prochainement. Rapport déposé : matériel des élèves, cela nous concerne, forfait par élève est un sujet difficile.
- Qui va payer ce matériel ? grande différence entre les communes et les établissements. Ce point a été soulevé. Liste établie indicative et degrés -> forfait donné, également pour ACM et dessin. Sommes assez énormes. Pour les photocopies : aussi forfait.
- Une estimation est établie : 11 millions demandés à l'Etat. A répartir, commander et rembourser. Demander que l'Etat verse aux communes. Fournitures = consommables. Exemple : marteau par la commune, les clous par l'Etat.
- Entrée en vigueur, rentrée 2021. Pour le moment, l'Etat verse 75.- par élève. On attend mise en œuvre pour voir comment cela se passe.
- Mirko : si surconsommation, comment cela se passe ? R : règles communes établies sur base de tabelles. Ensuite les parents passent à la caisse.
- On ne veut pas être obligé de tout acheter au Matériel scolaire, aussi passer par des entreprises privées

- **Groupe travail sur évaluation des élèves :**
 - Les alémaniques avec Lehrplan 21 ont progressé, mais des directives communes (francophones – alémaniques) doivent être prises et les alémaniques ne sont pas enchantés.
 - 1H-2H : bulletin scolaire avec domaines et thématiques travaillés et entretien, c'est tout.
 - 3H-4H : niveaux d'atteinte des objectifs.
 - Dès cycle 2 : introduction des notes dès la 5H à tous les semestres.
 - Pour tous, mise en place d'un outil de suivi pour cycle 1 : capacités transversales + domaines d'apprentissages, à utiliser lors de l'entretien.
 - Idée : Carnet de suivi avance et se fait aussi au cycle 2 et cycle 3.
 - Quelques changements et formations à venir.
- **Organisation SPFF :**
 - nouveau site www.spff.ch, statuts / règlements, dossier pour faire film promotionnel à l'EIKON,
 - rencontres avec les répondants, cotisations seront accompagnés de fiches d'inscription pour adresse email. Pour l'instant pas le droit de l'utiliser, mais on pourra le faire dès l'année prochaine.
 - Nouvelles actions possibles : comité lundi. Si on dépasse les 900 membres, on pourra diminuer la cotisation.
- **Caisse de prévoyance :**
 - Etat de la situation : bcp de choses réalisées, conseil d'Etat a présenté il y a une année l'état de la situation.
 - Plusieurs facteurs entrent en compte : augmentation de l'espérance de vie, péjoration du rapport entre actifs et pensionnés. Passe de 4.4 à 3.14 pour le rapport.
 - Obligations légales : caisse publique donc 80% en 2052, on y était presque mais pertes boursières. 75% actuellement. Prendre mesures mais pas n'importe lesquelles.
 - 3 variantes ne sont pas satisfaisantes et combattues (manifestations, assemblées, débrayage avec fort impact médiatique). Actions ciblées et simples ont permis d'ouvrir discussion et mettre le doigt sur problèmes qui vont arriver. On ne peut pas accepter les pertes proposées actuellement.
 - Bcp discuté de la pénurie d'enseignants : d'après infos, forte augmentation des départs à la retraite cette année déjà (157 soit 15-20% de plus), actuellement 606 enseignants qui ont entre 58 et 65 ans. M. Siggen estime que seuls 20% partiront avant l'entrée en vigueur de la nouvelle variante alors que Gaétan pense plutôt à 50%.
 - Au primaire et dans l'ES : pénurie à tous les niveaux. On ne sait pas comment on va gérer cela. Seuls 10 étudiants à la HEP de plus. On prévoit 40 de plus en 2020. Et 3 ans. IPC reste stable. Cela va être très compliqué.
 - Solutions à trouver. La révision devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021. 8 mai : rencontre avec CE pour retour sur consultation : retour négatif. Collaborateurs, communes, institutions, personnel. Cela correspond à un montant de 800 millions de frs.
 - CE a dit : vous aurez un nouveau projet juste avant ou juste après l'été. Sans autres indications. On espère une certaine recapitalisation. Solutions à trouver pour 3 à 6 mois, processus parlementaire et votation populaire à faire...ce n'est pas encore fait.

- **2 mai :**
 - rencontre avec M. Stern pour PPI. Infos sont très variées, parfois contradictoires.
 - Les MAR ont un PPI, les MAO pas toujours.
 - Élèves avec PPI n'ont plus de notes : ce n'est pas forcément vrai. Adaptations à faire.
 - Bulletins scolaires restent valables.
 - Relecture des PPI par les RE.
 - Forte demande pour les MITIC, une unité à la grille horaire a été demandée.

- Remerciements pour l'attention, à Mirko et Liliane, représentante GFMES au comité de la SPFF.

7. Petit mot du Président (par Mirko Cuni)

- Comité s'est peu rencontré car peu de matière
 - À part règlement sur RLPS.
 - Sous-groupe de travail avec délégués de la SPFF, du GFMES et de la FOPIS
 - Retours des ES : mêmes remarques retrouvées, sujet du RE, Bureau de coordination, absences des MAO, PPI relus par les RE mais pas corrigés. Document disponible sur site www.gfmes.ch Il a été demandé l'accès au rapport + entretien au SESAM. Aucune nouvelle depuis. 26 juin : rencontre avec Mmes Gaillard et Kuenlin
 - Gaétan : logopédistes indépendantes ont un problème : les listes d'attentes dans les services sont énormes, enlever les traitements pour les faire passer aux services auxiliaires. Cela n'est pas cohérent.
 - Mesures déjà prises : Bureau de coordination. Consultation pour faire plaisir au syndicat, mais c'est juste de la « cosmétique ». La rencontre prévue permettra d'y voir peut-être plus clair.
 - Questions par rapport à ce bureau sont les bienvenues : à transmettre par mail à Mirko :
 - à partir de quel moment peut-on faire un programme adapté ?
 - attribution des unités pour MAR pas exponentielle,
 - composition du bureau : qui y sera ?
 - Stéphanie Corminboeuf est partie, qui la remplace ?
 - Tous les enseignants spécialisés rencontrent le bureau le 12 juin
 - 11 novembre : rencontre avec Stéphane Noel. Pas trop pu parler du règlement mais les échanges étaient très constructifs
 - Gazettes : écrite par Mirko et distribuée par l'intermédiaire du répondant. Remarques ? Applaudissements.
 - Disponibilité de Mirko pour questions, conseils ou autre. Avec anonymat garanti.
 - Des présentations du GFMES sont possibles aussi par Mirko.
 - Remerciements pour partenaires.
 - Merci pour les cotisants

- Remerciements aux répondants ou délégués des Institutions, à Richard Mesot, webmaster, Françoise et Céline, Xavier pour secrétariat.

8. Comité

12 institutions sont présentes dans notre canton (région romande).

9 institutions sont représentées dans le comité GFMES + deux boîtes aux lettres.

Difficile de remplacer des membres du comité. On déplore manque de représentation des Peupliers.

Merci à nos représentants de chaque institution

Catherine Friedli, représentante du SSP, participe à certains comités du GFMES.

Corinne Petitpierre et Valérie Chaperon nous quittent, elles sont les représentantes actuelles du CESL/G (secteur St-Charles). Remerciements et cadeaux aux membres qui quittent le comité. Remplacées par Muriel Minguely et Matthias Jungo. Remerciements leur sont adressés.

Liliane accepte de continuer son mandat de déléguée à la SPFF.

Mirko continue la Présidence du GFMES et assurera à temps partiel la délégation à la FOPIS, il cherche un volontaire pour l'accompagner.

Xavier poursuit en tant que secrétaire.

Françoise continue la gestion de la caisse.

Le comité restreint est réélu à main levée et à l'unanimité.

Merci à tous pour votre investissement.

9. Divers

- Départs à la retraite : liste à voir sur plan de Mirko : Yolande Rey, Geneviève Schneider, Mara Casella, Françoise Jobin-Neuhaus, Bernard von Kaenel, Josiane Beaud...un grand merci à vous. Recevoir un cadeau pour ceux qui ont cotisé
- Richard s'occupe du site internet du GFMES
- Liste pour participer à l'Assemblée de SPFF. Droit à 14 personnes. Présentation, invités, puis repas offert. Inscription à faire sur feuille sur place.

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h20...

Apéro offert par le GFMES et préparé par le cuisinier de Villars-Vert accompagné de Marie-Louise.

Villars-sur-Glâne, le 11 juin 2019
Le secrétaire,
Xavier Fagherazzi